

Bulletin d'histoire politique

«Utopies économiques», AgonE, no. 21

Jean-Claude St-Onge



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

St-Onge, J.-C. (2000). Compte rendu de [«Utopies économiques», AgonE, no. 21]. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 393–396. <https://doi.org/10.7202/1060227ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Enfin, l'auteur se demande si on doit toujours lier l'identité culturelle à la survie linguistique. Il donne l'exemple des collectivités francophones des États-Unis qui ont su garder leur identité culturelle tout en s'assimilant linguistiquement. Est-ce le sort qui guette les minorités francophones du Canada ? Perdre leur langue en espérant conserver leur culture. C'est un élément qui distingue fondamentalement les perceptions de la culture entre le Québec francophone et le Canada anglais. En général, les Canadiens anglais, les Américains aussi d'ailleurs, ne lient pas langue et culture, alors que les Franco-Québécois voient dans la perte de leur langue le signe d'une assimilation. Frenette ouvre la porte au postulat qui a cours au Canada anglais. C'est un élément révélateur.

Jacques Rouillard

Professeur, département d'histoire
Université de Montréal

«Utopies économiques», *AgonE*, n° 21.

Nous pouvons faire du monde un enfer — et nous en prenons le chemin. Nous pouvons aussi le transformer dans la direction opposée.

Herbert Marcuse

L'un des précurseurs du socialisme, Morelly, envisageait, il y a deux cent cinquante ans, que dans la société de l'avenir, les citoyens auraient droit au repos, à l'instruction, aux soins médicaux et aux pensions de vieillesse. On le prenait pour un original, sinon pour un fou. Pourtant, l'utopie d'hier est devenue la réalité d'aujourd'hui, du moins dans les pays capitalistes avancés. La revue *AgonE* de Marseille, en coédition avec Comeau et Nadeau, consacre son numéro 21 aux Utopies économiques. Débat sans doute nécessaire au moment où on célèbre la fin de l'utopie. Célébration intéressée, car on voudrait ensevelir l'espoir d'un monde meilleur, sous la dictature du marché et la rentabilité tous azimuts. Débat qui fait pièce au discours néo-libéral dominant qui cherche à disqualifier toute autre forme de pensée, et à nous faire croire que l'organisation sociale actuelle serait le produit nécessaire de lois naturelles éternelles et immuables, et par conséquent impossible à modifier.

Nous nous concentrerons sur un certain nombre de contributions (le numéro en contient plus de quinze) dont les auteurs proviennent d'horizons

très différents. Le gros des articles que nous commenterons peut se résumer en deux points. D'une part, les possibilités techniques et intellectuelles pour créer un « monde meilleur où chaque homme serait son propre maître » (Barillon et Luzi) sont à notre portée. En ce sens l'utopie n'est pas un projet irréalisable pour autant qu'elle ne contredit pas les lois physiques et biologiques constatables (Marcuse). D'autre part, il existe une troisième voie entre le marché et la planification centralisée à la soviétique.

Dans leur éditorial, Barillon et Luzi, membres du comité de rédaction de la revue, rappellent qu'il existe des utopies paternalistes qui voudraient faire le bonheur de l'humanité malgré elle. Elles peuvent déboucher sur l'horreur. Un peu plus loin, Barillon élabore en y allant d'une charge bien sentie contre le mensonge du « socialisme réellement existant », celui de feu l'URSS, la grande illusion du XX^e siècle. En s'appuyant sur certaines analyses de Marx et de Charles Bettelheim, il montre que le prétendu socialisme soviétique n'était qu'un capitalisme d'État — ajoutons ultrarépressif. On a réussi à nous faire prendre l'esclavage pour la liberté, et on a substitué l'égalité aux privilèges de la Nomenklatura et le stakhanovisme à la fraternité.

Dans « La fin de l'utopie », Marcuse souligne la nécessité de nier et de remplacer les besoins qui supportent le système de domination actuel (besoin de « gagner sa vie », de lutte pour la survie, de rendement, de compétition, de conformité) par des besoins nouveaux (besoin de paix, de disposer d'une sphère privée, de beauté, de bonheur gratuit).

Marie-Louise Duboin avance que la redistribution n'est pas une option. La solution serait plutôt l'économie *distributive* fondée sur un *contrat civique*. Duboin souligne que la richesse est une création sociale et elle remet en cause le salariat. La redistribution par le travail serait remplacée par la distribution des richesses produites. Le pouvoir d'achat serait distribué grâce à une monnaie ne servant qu'une fois et les biens seraient vendus à des prix politiquement définis. Le marché n'est pas supprimé, mais son rôle est confiné à la confrontation des besoins des uns avec ceux des autres et à la comparaison des demandes avec les moyens de les satisfaire. Des conseils économiques et sociaux décideraient de la production et de la distribution du pouvoir d'achat.

Dans une veine inspirée du libertarisme, Takis Fotopoulos, ancien professeur d'économie aux États-Unis, préconise la *démocratie économique* fondée sur des communautés confédérées. Il opte pour une voie qui n'est pas la planification centralisée, puisqu'elle est incompatible avec la liberté, ni l'autogestion au sens classique, dans la mesure où elle génère des inégalités et satisfait des intérêts particuliers. L'instance de base du pouvoir économique serait la municipalité et les décisions macro-économiques seraient

prises par des assemblées de citoyens. Le fonctionnement quotidien des unités de production reviendrait à des comités d'autogestion. Les assemblées de citoyens seraient liées à des conseils confédéraux, régionaux et nationaux. Une fois les besoins essentiels satisfaits, il serait possible de satisfaire les besoins complémentaires de ceux qui le voudraient, en fournissant plus d'heures de travail.

Normand Baillargeon présente le concept d'économie participative ou *Écopar*, élaboré par deux Américains, Robin Hahnel et Michael Albert. *Écopar* est en continuité et en rupture avec le libertarisme. Le but d'*Écopar* est d'assurer une distribution équitable des obligations et des bénéfices de la coopération sociale. Il assure la participation aux décisions à proportion des effets que ces décisions ont sur les citoyens. Il promeut l'autogestion, la solidarité et la variété. La production serait déterminée par des conseils de quartier en fonction de cinq critères évaluatifs : l'efficacité économique (définie par l'optimum de Pareto¹⁾ ; l'équité (assurée par la distribution en fonction de l'effort) ; l'autogestion qui remplace l'organisation hiérarchique du travail ; et finalement la solidarité et la variété. La consommation serait déterminée par des conseils de consommation de quartier appartenant à des fédérations plus larges, jusqu'au niveau national. Pour en savoir plus, consulter le site Internet de Michael Albert : www.zmag.org.

Sur un autre registre, Philippe Van Parijs, philosophe et sociologue belge, nous propose une utopie pour le temps présent : *l'allocation universelle* inconditionnelle. Dans le contexte actuel ce serait la seule façon de promouvoir l'émancipation, en particulier celle des femmes, et de venir à bout de la pauvreté et du chômage. Van Parijs juge qu'il est impossible d'atteindre le plein emploi par l'accélération de la croissance ; par ailleurs, la réduction du temps de travail présente trop d'inconvénients. L'allocation universelle serait versée à tous et s'élèverait à environ 400 \$ par mois.

Jérôme Almindro, membre d'ATTAC-Paris (Action pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) nous rappelle qu'il serait facile de mettre fin à la pauvreté extrême dans le monde et de sauvegarder le filet de sécurité sociale. On taxe les couches, pourquoi ne pas taxer les transactions spéculatives sur les marchés des devises ? C'est la taxe Tobin mise de l'avant, en 1972, par le prix Nobel du même nom. Chaque jour, 1800 milliards à 2000 milliards de dollars sont transigés sur les marchés internationaux, dont 95 % le sont à des fins spéculatives. Une taxe modeste de 0,05 % rapporterait 100 milliards par année. On estime qu'il en coûterait environ 40 milliards de dollars pour éliminer la pauvreté extrême dans le monde.

Signalons l'article d'Armand Farrachi sur les méfaits de l'industrialisation et l'agriculture de la famine et celui de Noam Chomsky sur les États-Unis et les droits de l'Homme.

Même si cela n'était pas le but de la revue d'y répondre, il reste une question embêtante. Comment et qui ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'optimum de Pareto, du nom d'un économiste italien, représente une situation où il est impossible d'améliorer le sort d'un seul individu sans détériorer celui d'un autre.

Jean-Claude St-Onge

Professeur, cégep Lionel-Groulx

Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, 160 pages.

Un atelier de l'ACFAS, organisé en 1998 par l'Association québécoise d'histoire politique, portait sur l'histoire et, plus précisément, sur l'histoire nationale. De cette journée de réflexions est ressorti un livre qui en retrace les actes, sous la direction de Robert Comeau et de Bernard Dionne.

Les différents universitaires qui ont prêté leur concours à ce volume font porter leur attention sur la place qu'a occupé, qu'occupe et que doit et devrait prendre l'histoire nationale. Il s'agit là d'un sujet d'actualité partout en Occident, de même qu'au Québec, tout particulièrement depuis quelques années, comme on le sait.

Jean-Paul Bernard révoque au départ une idée trop souvent reçue lorsqu'il avance qu'il n'y a, de soi, aucune opposition entre « l'histoire nationale » et « ce à quoi on a donné le nom d'histoire sociale » (p. 17). Pour lui, c'est en situant l'histoire nationale dans une perspective locale et mondiale qu'elle trouve sa spécificité. Ainsi, c'est dans la concurrence avec « l'histoire transnationale des institutions » (p. 18) que l'histoire nationale doit trouver la voie qui soit la sienne, libérée « du poids d'une prépondérance injustifiée, mais aussi de celui du discrédit spécifique » (p. 17).

C'est sous l'angle de la définition de la nation par le genre que Micheline Dumont mène sa réflexion. Pour illustrer son propos, elle évoque quatre exemples de l'histoire nationale québécoise et canadienne où la place faite aux femmes est pour le moins restreinte. Elle en conclut en s'interrogeant sur la possibilité pour le discours nationaliste d'être teinté par l'analyse et les préoccupations féministes.

Ce qui inquiète Gilles Bourque est d'un tout autre ordre. Il se demande si la propension, devenue pratiquement naturelle, à mettre le focus sur les